



# LA CHARTE DU VÉTÉTISTE

## 1. La philosophie de la section

Du VTT pour le loisir, pour le plaisir dans le respect du niveau de chacun.

## 2. Respect du sentier

Je respecte le sentier, je ne coupe pas les virages et ne crée pas de nouvelles traces. En randonnée comme en compétition, je reste sur le sentier. Après une période de pluie, j'évite de parcourir les secteurs boueux. Je m'assure d'avoir l'autorisation des propriétaires ou des gestionnaires avant toute action. L'aménagement non autorisé ou illégal des sentiers peut entraîner des dommages à l'environnement, des responsabilités en cas de blessures, ou même la possible fermeture du sentier.

Je ne roule pas sur les sentiers fermés ou interdits aux VTT.

Je participe à l'entretien des chemins : élagage, réparation des murs de soutènement, enlèvement des branches et pierres, construction de drainages de ruissellements, fermeture des coupes de virages, nettoyages de printemps... Le plaisir de rouler sur un sentier que l'on a participé à entretenir n'en est que plus grand !

## 3. Respect des autres usagers du sentier

Je respecte les autres usagers, je cède le passage aux randonneurs et aux cavaliers, je maîtrise ma vitesse en toute circonstance.

Je roule lentement lorsque la visibilité est réduite, ou bien lorsque les sentiers sont fréquentés afin de ne pas mettre en danger la sécurité des autres utilisateurs du sentier ainsi que la nôtre.

Je me renseigne sur les périodes de chasse notamment les battues.

## 4. Respect de la nature

Je respecte la faune et la flore, les activités agricoles. Je ne laisse ni traces ni déchets en pleine nature et je n'hésite pas à ramasser les débris oubliés par d'autres usagers.

## 5. Environnement et implication

Je suis responsable, j'agis, j'informe, j'éduque, pour la sauvegarde et le maintien des sentiers

## Quelques règles complémentaires

- ✚ La participation à une randonnée payante est à la charge du participant
- ✚ En cas de problème technique ou autre d'un participant, on attend.



# LA CHARTE DU VÉTÉTISTE

## 1. La philosophie de la section

Du VTT pour le loisir, pour le plaisir dans le respect du niveau de chacun.

## 2. Respect du sentier

Je respecte le sentier, je ne coupe pas les virages et ne crée pas de nouvelles traces. En randonnée comme en compétition, je reste sur le sentier. Après une période de pluie, j'évite de parcourir les secteurs boueux. Je m'assure d'avoir l'autorisation des propriétaires ou des gestionnaires avant toute action. L'aménagement non autorisé ou illégal des sentiers peut entraîner des dommages à l'environnement, des responsabilités en cas de blessures, ou même la possible fermeture du sentier.

Je ne roule pas sur les sentiers fermés ou interdits aux VTT.

Je participe à l'entretien des chemins : élagage, réparation des murs de soutènement, enlèvement des branches et pierres, construction de drainages de ruissellements, fermeture des coupes de virages, nettoyages de printemps... Le plaisir de rouler sur un sentier que l'on a participé à entretenir n'en est que plus grand !

## 3. Respect des autres usagers du sentier

Je respecte les autres usagers, je cède le passage aux randonneurs et aux cavaliers, je maîtrise ma vitesse en toute circonstance.

Je roule lentement lorsque la visibilité est réduite, ou bien lorsque les sentiers sont fréquentés afin de ne pas mettre en danger la sécurité des autres utilisateurs du sentier ainsi que la nôtre.

Je me renseigne sur les périodes de chasse notamment les battues.

## 4. Respect de la nature

Je respecte la faune et la flore, les activités agricoles. Je ne laisse ni traces ni déchets en pleine nature et je n'hésite pas à ramasser les débris oubliés par d'autres usagers.

## 5. Environnement et implication

Je suis responsable, j'agis, j'informe, j'éduque, pour la sauvegarde et le maintien des sentiers

## Quelques règles complémentaires

- ✚ La participation à une randonnée payante est à la charge du participant
- ✚ En cas de problème technique ou autre d'un participant, on attend.